

PROCES VERBAL de l'Assemblée Générale ordinaire du 29 septembre 2012 de L'Association des Randonneurs Nus de Provence

Suite au déménagement de notre président, le Siège social de l'association est depuis le 1^{er} septembre 2012 à : 8 rue du Pourtaou - 06140 Coursegoules.

L'an deux mil douze, le vingt-neuf septembre à vingt heures, les membres de l'association se sont réunis à 04500, Saint Laurent du Verdon sur convocation du conseil d'administration en date du 23 août 2012.

L'assemblée est présidée par M. Jean-Paul GUIDO en sa qualité de président. Le secrétariat est assuré par Mme Pascaline CHETER (anciennement, déléguée de M. Daniel M.).

Le président constate que 15 des membres sont présents et 15 membres sont représentés, le nombre de voix étant ainsi de 30.

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Membres présents:

JP Guido
Maryvonne B.
Gloria et Eric B.
Elisabeth et JM
Famille Cheter
Annabelle S.
Michel M. et Emmanuelle

TOTAL: 15 membres dont 7 hommes et 8 femmes.

Membres excusés:

Alain P.
Frédéric S. - Pouvoir
Patrick F.
Maryline et Hervé S.
Guy P. - Pouvoir
André B.
Serge V.
Gaby et JL C.
Michel C. - Pouvoir
Bernard G. - Pouvoir
Patrick C. - Pouvoir

Jean-Paul R. - Pouvoir
Eric A.

TOTAL: 15 membres dont 13 hommes et 2 femmes.

Puis le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- A. Lecture du compte-rendu moral
- B. Lecture et approbation du rapport financier relatif aux comptes de l'exercice 2012
- C. Cotisations 2013
- D. Budget 2013
- E. Agenda 2013

A. Lecture du compte-rendu moral:

1) Lecture par Mme Maryvonne Beau du compte-rendu des activités de l'année 2012:

L'association compte 5 adhérents de plus, ce qui porte le nombre à 47 membres. On constate également la participation de 10 enfants aux activités de l'année.
Le site internet élaboré et modéré par M. JP Guido compte 62% de visiteurs en plus que l'année passée.
37 randonues réalisées et 6 annulées.

2) Enfin, le rappel des diverses activités importantes de cette année pour la vie de l'association est énoncé:

- Raquette-nue à Beuil
- Organisation en partenariat avec l'Arboretum de Roure d'une visite en tenue de peau du domaine suivie d'une randonue guidée par un professionnel de l'arboretum.
- Comme chaque année, une participation des RNdP au nettoyage de la plage naturiste de St Aygulf (83) avec la SURFRIDER FUNDATION.
- Dans le cadre des activités de la FFRP à laquelle l'association est intégrée:

PARTICIPATION A LA FETE DE LA RANDONNEE PEDESTRE avec parcours de randonue officiel et reportage Nice-Matin!
Accompagnement des randonneurs à mobilité réduite en joëlettes. (Merci JP et Maryvonne toujours volontaires et disponibles !).
Intégration de JP Guido dans l'équipe de baliseurs et balisage du secteur de Gréolières par Messieurs JP Guido et Alain B.

Obtention du Brevet Fédéral d'Animateur de Randonnées par Mesdames Maryvonne B. et Pascaline Cheter.

- Organisation d'une semaine de randonnée dans le Queyras.
- Dans le cadre des activités de la FFN, participation à l'organisation de la Journée Sans Maillot au Lac de St Cassien.

3) *Vote du nouveau bureau:*

Le président Monsieur Jean-Paul Guido se représente, élection à l'unanimité.
Suite à la démission de Monsieur Pierre V. en tant que trésorier, élection de Monsieur Eric B. à l'unanimité;
Suite à la démission de Monsieur Daniel M. en tant que secrétaire, élection de Madame Pascaline Cheter à l'unanimité.
Suite à la démission de Monsieur Guy P. en tant que conseiller technique, élection de Monsieur Jean-Marie A. à l'unanimité;

4) *Résultats du sondage réalisé à partir du site internet, pour répondre aux attentes du plus grand nombre. (les réponses étant anonymes afin d'être aussi objectives que possible) :*

L'objectif de ce sondage était de cerner les raisons qui empêchaient les membres de participer aux activités proposées :

- la météo: froid et humidité oui pour 75%;
- la saison: non;
- le coût de la sortie: non;
- l'absence de véhicule: non;
- l'éloignement du domicile:
oui pour 75% des réponses.
- le temps de voiture maximum acceptable est de :
 - 1h pour 25%
 - 1h30 pour 25%
 - 2h pour 42%
 - 2h30 pour 8%
- l'horaire du RDV: non;
- le débriefing autour du "petit verre de l'amitié" en fin de rando:
non pour 60%

oui pour 33% ce qui peut être gênant dans le cas des co-voiturages;

- la durée et la dénivelée conviennent sauf pour :
 - 25% trop longue / trop importante
 - 25% trop courte / trop faible;

Jean-Marie propose qu'on organise des randonnées de 5 ou 6 heures et que dans le cas d'un parcours soutenu, un deuxième groupe suive un itinéraire plus court. Malheureusement ce type de solution est difficile à mettre en place surtout dans le cas d'un parcours en boucle.

- le jour proposé:
 - non pour 54%
 - oui pour 33 %;

Suite au tour de table fait après la lecture de ce point, le Président conclut que les principales randonnées se feront alternativement 2 samedis dans la région du Mercantour et le dimanche suivant dans le Var, moins fréquenté par les promeneurs ce jour-là.

- l'intérêt / thème (site archéologique, etc.) de la randonnée: oui pour 21%;
- des problèmes de santé: oui pour 25%;
- l'ambiance: oui pour 13%;
- le désaccord du conjoint: oui pour 1 membre;
- le coût de l'adhésion: non;
- "Ca ne m'intéresse plus": oui pour 1 membre;

A la question seriez vous intéressés par les sorties rivières et plages les réponses sont :

- un peu pour 46%
- beaucoup pour 17% (plages) ou 29% (rivières)
- non pour 29% (plages) ou 17% (rivières)

Raisons invoquées par Pascaline: les sorties "eaux" estivales peuvent susciter plus d'intérêt pour les familles avec de jeunes enfants et ainsi les inciter doucement à participer aux randos tout en ayant un "camp de base".
Sont également suggérés par d'autres adhérents, sorties à thèmes, bivouacs, haute-montagne.

5) *Participation de nos amis à 4 pattes:*

Les chiens sont rarement admis parmi les randonneurs puisqu'ils sont susceptibles d'entraver la marche des participants. Néanmoins après délibération, il est convenu qu'une mention dans le règlement stipulera que leur présence sera autorisée "à l'appréciation du responsable de la randonnée".

6) *Collaboration avec la FFN et L'APNEL:*

En fonction de la demande et du bon vouloir des responsables.

7) *Proposition de nos activités sur le site "ON VA SORTIR":*

Après discussion, il semblerait que l'on risque d'être censuré, donc cette intégration reste en suspens pour le moment.

-> APPROBATION UNANIME

B. Lecture et approbation du compte-rendu financier pour l'exercice 2012:

Voir ANNEXES: - "Comptabilité 2011-2012" & "Recettes et dépenses"

-> APPROBATION UNANIME

C. Cotisations 2013:

Les cotisations pour l'année 2013 resteront à 31 euros en individuel et 51 euros pour les familles.

-> APPROBATION UNANIME

D. Budget 2013:

Il est convenu que le budget sera consacré principalement à la formation des animateurs.

-> APPROBATION UNANIME

E. Agenda 2013:

- 1) Organisation d'un WE bivouac avec des ânes ("Anes de Blore" à Valdeblore):
- 2) Fête de la Nature
- 3) Fête de la Randonnée Pédestre:
Elaboration d'un circuit "randonue" spécifique et participation aux activités communes en tenue minimale -> paréos.
- 4) Séjour Randonue
- 5) Journée Sans Maillot 2013?

-> APPROBATION UNANIME

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 23 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et la Secrétaire.